CAN/ULC 604:2022 (R2026)

Norme sur les cheminées préfabriquées de type A

ULC Standards
Normes ULC

CCN SCC

Les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) ont été constitués en 1920 par lettres patentes émises par le gouvernement canadien. Ils entretiennent et exploitent des laboratoires et des services de certification pour le contrôle, la mise à l'essai et la certification d'appareils, d'équipement, de matériaux, de constructions et de systèmes dans le but de déterminer leur rapport avec les risques de mortalité, d'incendie et de perte de biens, et ils fournissent également des services d'inspection.

Normes ULC élabore et publie des normes et d'autres publications connexes relatives à la construction de bâtiments, à la protection par système d'alarme de sécurité et système d'alarme antivol, à la sécurité environnementale, au matériel électrique, à l'équipement de protection incendie, aux appareils à gaz et au mazout, aux produits d'isolation thermique, aux matériaux et aux systèmes, à l'utilisation d'énergie dans le milieu de la construction et à la sécurité au travail pour les services publics d'électricité.

Normes ULC est un organisme sans but lucratif et est accrédité par le Conseil canadien des normes à titre d'organisme d'élaboration de normes.

Les Normes nationales du Canada élaborées par Normes ULC satisfont aux exigences et lignes directrices établies par le Conseil canadien des normes. Ces normes sont rédigées selon le principe du consensus par des personnes qui représentent un juste équilibre des intérêts visés par l'objet de la norme en cause sur le plan national.

Norme nationale du Canada

Une Norme nationale du Canada est une norme qui a été élaborée par un organisme d'élaboration de normes (OEN) titulaire de l'accréditation du Conseil canadien des normes (CCN) conformément aux exigences et lignes directrices du CCN. On trouvera des renseignements supplémentaires sur les Normes nationales du Canada à l'adresse : www.ccn.ca.

Le CCN est une société d'État qui fait partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Dans le but d'améliorer la compétitivité économique du Canada et le bien-être collectif de la population canadienne, l'organisme dirige et facilite l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales. Le CCN coordonne aussi la participation du Canada à l'élaboration des normes et définit des stratégies pour promouvoir les efforts de normalisation canadiens.

En outre, il fournit des services d'accréditation à différents clients, parmi lesquels des organismes de certification de produits, des laboratoires d'essais et des organismes d'élaboration de normes. On trouvera la liste des programmes du CCN et des organismes titulaires de son accréditation à l'adresse : www.ccn.ca.

Pour obtenir plus de renseignements sur les normes ULC, veuillez communiquer avec :

NORMES ULC
Téléphone : 1-888-853-3503
Courriel : ClientService@shopULStandards.com

Pour acheter des Normes ULC, visitez : https://www.shopulstandards.com

L'application primaire prévue pour cette norme est définie dans son domaine d'application. Il importe de préciser qu'il incombe à l'utilisateur de décider si la norme convient à ses besoins particuliers.

Il est possible de commander des exemplaires de cette norme auprès de Normes ULC.

THIS NATIONAL STANDARD OF CANADA IS AVAILABLE IN BOTH FRENCH AND ENGLISH

Norme sur les cheminées préfabriquées de type A, CAN/ULC 604

Cinquième édition, daté 7 avril 2022

Sommaire des sujets

Cette confirmation de la norme CAN/ULC 604 daté du 27 juillet 2026 est publiée pour mettre à jour la page de titre afin de refléter la confirmée de cette cinquième édition de la Norme nationale du Canada. Aucun changement dans les exigences ne sont impliqués.

Tout texte qui aurait été modifié de quelque manière que ce soit ou altéré par le système électronique de publication de l'ULSE est marqué d'une ligne verticale dans la marge.

Les exigences sont essentiellement conformes à la ou aux propositions à ce sujet datées du 22 mai 2026

VEUILLEZ NOTER QUE CERTAINS CODES RENVOIENT À UNE VERSION PÉRIMÉE DE LA PRÉSENTE NORME. DANS CES CAS, LES VERSIONS PERTINENTES PEUVENT ÊTRE ACHETÉES.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Pas de texte sur cette page

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

CAN/ULC 604:2022 (R2026)

Norme sur les cheminées préfabriquées de type A

ICS 91.060.40

Première édition . . . . . décembre 1978
Deuxième édition . . . . . octobre 1982
Troisième édition . . . . . novembre 1991
Quatrième édition . . . . . décembre 2016
CINQUIÈME ÉDITION. . . . . 7 AVRIL 2022
CONFIRMÉE . . . . . 27 JUILLET 2026

© 2026

Normes ULC

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cette publication, par procédé électronique ou autre, est interdite sauf autorisation préalable.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Pas de texte sur cette page

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

TABLE DES MATIÈRES

COMITÉ DE NORMES ULC SUR LES FOYERS À FEU OUVERT PRÉFABRIQUÉS, LES CHEMINÉES ET LES CONDUITS D'ÉVACUATION 7

PRÉFACE 9

INTRODUCTION

1 Domaine d'application 11
2 Publications de référence 11

CONSTRUCTION

3 Matériaux 11
4 Montage 13
5 Joints 15
6 Espaceurs coupe-feu 15
7 Supports 18
8 Écrans antirayonnement 18
9 Écrans d'isolation de comble 19
10 Chapeaux 19
11 Toits 19
12 Tirage 20

RENDEMENT

13 Généralités 20
14 Installation d'essai 20
15 Mesure de la température 37
16 Essai n° 1 – Choc thermique 43
17 Essai n° 2 – Température – Gaz de combustion à 540 °C 43
18 Essai n° 3 – Température – Gaz de combustion à 760 °C 44
19 Essai n° 4 – Température – Gaz de combustion à 925 °C 45
20 Essai n° 5 – Tirage 45
21 Essai n° 6 – Support 46
22 Essai n° 7 – Résistance 46
22.1 Généralités 46
22.2 Essai de résistance aux chocs 46
22.3 Essai de force longitudinale 48
22.4 Essai de charge sur les joints de la cheminée 48
22.5 Essai sur la rallonge de té de la cheminée 50
23 Essai n° 8 – Résistance au vent 50
24 Essai n° 9 – Résistance à la pluie 54
25 Essai n° 10 – Écrasement des boisseaux non métalliques 57
26 Essai n° 11 – Résistance des boisseaux non métalliques à l'action des acides 58
27 Essai n° 12 – Gel et dégel de matériaux non métalliques hygroscopiques 58
28 Essai n° 13 – Résistance des joints collés du conduit d'évacuation des gaz de combustion 59
29 Essai n° 14 – Extraction d'acide sulfurique pour l'acier émail-porcelaine utilisé pour les boisseaux 60
30 Essai n° 15 – Essai au dioxyde de soufre avec condensation générale de l'humidité 60
31 Essai n° 16 – Vibrations (pour cheminées à isolant en vrac) 62
32 Essai n° 17 – Corrosion accélérée 62
33 Essai n° 18 – Orifices de ventilation des écrans d'isolation de comble 63

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

MARQUAGE

34 Généralités 63

DIRECTIVES D'INSTALLATION

35 Généralités 65
36 Directives d'utilisation et d'entretien 67

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

COMITÉ DE NORMES ULC SUR LES FOYERS À FEU OUVERT PRÉFABRIQUÉS, LES CHEMINÉES ET LES CONDUITS D'ÉVACUATION

NOM	ORGANISME REPRÉSENTÉ	CATÉGORIE	RÉGION
E. Adair	Hearth Patio & Barbecue Association	Producteur	États-Unis
I. Brodzinski	UL Standards & Engagement	Gestionnaire de projet TC – sans droit de vote	États-Unis
M. Brunt	Z-FLEX INC	Producteur	Canada
Q. Choudry	Office Of The Ontario Fire Marshal And Emergency Management	Autorité compétente	États-Unis
L. Cleroux	Industrial Chimney CO INC	Sans droit de vote	Canada
M. Evans	CSA Group	Mise à l'essai et normes	Canada
Z. Gadomski	WETBC	Utilisateur commercial / industriel	Canada
N. Gagnon	Stove Builder International	Producteur	Canada
L. Gill	IPEX Management Inc.	Producteur	Canada
A. Guo	Yuji America Corp.	Membre intéressé à titre divers	États-Unis
M. Kulik	Technical Standards & Safety Authority (TSSA)	Autorité compétente	États-Unis
E. Lamy	Industrial Chimney Company (ICC)	Producteur	Canada
A. Marcakis	Association des Professionnels du Chauffage (APC)	Utilisateur commercial / industriel	Canada
H. Nagtegaal	Winnipeg Chimney Service Inc.	Utilisateur commercial / industriel	Canada
P. Nast	Regulatory – Technical Safety Authority of Saskatchewan	Autorité compétente	Canada
S. Scott	NORTH AMERICAN PIPE, A WESTLAKE CHEMICAL CO, DIV OF ROYAL PIPE & FITTINGS	Sans droit de vote	Canada
J. Wade	Standards Individuals	Consommateur	Canada
L. Werner	UL Standards & Engagement	Présidente TC – Sans droit de vote	Canada
B. Ziegler	Intertek Testing Services	Mise à l'essai et normes	États-Unis

Il s'agit de la liste des membres du comité au moment de l'approbation du présent document. La composition du comité peut avoir changé depuis ce temps.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Pas de texte sur cette page

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

PRÉFACE

Le présent document constitue la cinquième édition de la norme pour les cheminées préfabriquées de type A, CAN/ULC 604.

Cette édition a été approuvée officiellement par le comité de Normes ULC les foyers à feu ouvert préfabriqués, les cheminées et les conduits d'évacuation.

La présente norme a été élaborée conformément aux exigences du CCN aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes.

Les unités de mesure utilisées dans la présente norme sont celles du système international d'unités (SI). Il se peut que des mesures équivalentes approximatives soient indiquées entre parenthèses. C'est la première mesure qui prime.

Au Canada, il y a deux langues officielles, le français et l'anglais. Tous les avertissements de sécurité doivent être en français et en anglais. Il importe de signaler que certaines autorités canadiennes peuvent exiger que des marquages et/ou des directives de montage supplémentaires soient dans les deux langues officielles.

La présente norme nationale du Canada de la cinquième édition est fondée sur la quatrième édition et la remplace maintenant.

Il est possible que certains éléments de la présente norme canadienne soient sujets à des droits en matière de brevet. Normes ULC n'est pas tenu de signaler dans quelles circonstances ces droits en matière de brevet peuvent s'appliquer.

Cette norme CAN/ULC 604 fait l'objet d'un maintien continu; chaque révision est approuvée conformément aux exigences du CCN aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes. Si aucune modification n'est apportée à la norme durant une période de quatre ans à compter de sa date de publication, l'action de révision, de réaffirmation ou de retrait de la norme doit être engagée.

Toute remarque ou proposition de révision de quelque partie que ce soit de la norme peut être soumise en tout temps. Les propositions doivent être soumises à l'aide de la Demande de proposition du Système d'élaboration des normes conjoint (CSDS) à l'adresse https://csds.ul.com.

La présente norme est destinée à être utilisée à des fins d'évaluation de la conformité.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Pas de texte sur cette page

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

INTRODUCTION

1 Domaine d’application

1.1 Ces exigences s’appliquent aux cheminées préfabriquées de type A qui ne nécessitent aucune fabrication de pièce sur le terrain. Les cheminées sont généralement destinées aux appareils résidentiels et aux installations de chauffage de bâtiment utilisant des combustibles gazeux et liquides dont la température des gaz de combustion n’excède pas 540 °C.

1.2 Les cheminées sont généralement destinées à une utilisation conformément aux codes et règlements applicables, par exemple :

a) Code national du bâtiment du Canada;

b) CSA B139 Series, Code d’installation des appareils de combustion au mazout; et

c) CSA B149 Series, Code d’installation du gaz naturel et du propane.

1.3 Les cheminées sont généralement destinées à être installées à l’intérieur ou à l’extérieur des bâtiments pour évacuer les gaz de combustion produits par la classe d’appareils décrite précédemment, à l’aide d’un conduit ou d’un passage essentiellement vertical.

2 Publications de référence

2.1 Les documents mentionnés ci-dessous sont cités comme sources de référence dans le texte de la présente norme. Pour les références non datées à un code ou à une norme figurant dans les exigences de la présente norme, on doit comprendre qu’il s’agit de la dernière édition de ce code ou de cette norme.

CSA B139.2, *Code d’installation des appareils de combustion au mazout pour les immeubles résidentiels et les petits immeubles commerciaux*

CSA B149.1, *Code d’installation du gaz naturel et du propane*

CSA C22.2 No. 0.15, *Adhesive Labels*

Code national du bâtiment du Canada

UL 969, *Marking and Labelling Systems*

CONSTRUCTION

3 Matériaux

3.1 Les pièces de la cheminée doivent être faites d’un matériau incombustible résistant à la corrosion. La qualité, les propriétés et les caractéristiques des matériaux de construction doivent permettre d’obtenir la durée utile presque illimitée à laquelle on s’attend pour une partie d’un bâtiment installée en permanence. Il ne faut pas combiner des métaux différents pouvant entraîner une action galvanique dommageable pour des pièces du conduit.

3.2 L’épaisseur de la tôle employée pour un composant ou sous-ensemble de cheminée préfabriquée ne doit pas être inférieure aux valeurs indiquées au Tableau 3.1; elle peut être inférieure si un examen tenant compte de la forme, des dimensions et de la fonction du composant ou du sous-ensemble révèle que la tôle présente une résistance mécanique suffisante et qu’elle convient à l’usage prévu. Cependant, l’épaisseur de la tôle employée doit être au moins égale à la valeur indiquée à la ligne 1 du Tableau 3.1.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.